Département Saône et Loire – Canton de la Chapelle de Guinchay

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juillet 2023

Régulièrement convoqué le 17 juillet 2023, le conseil municipal s'est réuni le 26 juillet 2023 à 20h30, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Présents: Alain BAMET, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

Absent et excusé :

Mme Julie JUGNET est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 12 juillet 2023 a été approuvé par le Maire et la secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR:

- Coupe de foin 2023
- Subventions associations
- Référent déontologue CDG
- Questions diverses

1) Coupe de foin 2023

Après délibération, nous décidons à l'unanimité l'attribution de la coupe de foins 2023 au GAEC DESSAIGNE, exploitant agricole sur la commune, pour un montant de 100 €. Un titre de recette sera établi pour cette somme.

2) Subventions associations

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, décide l'attribution d'une subvention annuelle pour l'année 2023 de la façon suivante :

- Bibliothèque de Saint Pierre le Vieux : 380€

- Sapeur-Pompiers Matour: 380€

- Ecole Maternelle de Saint Pierre le Vieux : 100€

- Clique Matour: 100€

- Restaurant du cœur : 100€

- Ecole de Musique de la Haute Grosne de Matour : 750€

Nous avons été sollicités par une association, Les Z'amis Sampiarris pour une subvention. Nous décidons de ne pas accorder de subvention sans projet ou évènement précis. On se laisse le soin de pouvoir attribuer une aide ponctuelle, en fonction des besoins.

3) Référent déontologue CDG

Après délibération à l'unanimité, nous désignons les référents déontologues pour les élus proposés par le CDG 71 et adoptons l'annexe « charte de l'élu local. Nous confions au CDG 71 une mission d'assistance et de conseil, via la convention.

4) Questions diverses

• Panneau Pocket

Nous décidons de prendre l'abonnement pour 3 ans. Une information aux habitants pour le téléchargement de l'application sera faite aux habitants une fois l'adhésion validée.

• Hangar : Devis Cruz

Le devis pour le changement des portes et des 8 vitres fixes du hangar pour 14 690.40€ TTC mérite encore réflexion. Nous demandons un devis auprès d'un autre professionnel.

• Transition écologique sur la rénovation du parc de l'éclairage public

Dans le cadre de la transition écologique de la Communauté de Commune sur les projets de rénovation du parc de l'éclairage public, le SYDESL nous propose un accompagnement dans ce projet.

Nous souhaitons connaître le coût pour le diagnostic du patrimoine et le pilotage de l'éclairage, avant de s'engager.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h50.

Le Maire,
Cédric GRANDPERRET

WANT PIERO

La Secrétaire de séance, Julie JUGNET

